

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

Epreuves ponctuelles d'enseignements de spécialité (EDS) par série

	EDS	Modalité de l'épreuve ponctuelle	Epreuve orale de contrôle (rattrapage)
STMG	<i>EDS suivi uniquement en classe de première</i>	<i>Sciences de gestion et numérique</i> 👤) 20 mn	-
	EDS de la classe de terminale n°1	Management, sciences de gestion et numérique ✍ 4h00	20 mn (prépa. 40 mn)
	EDS de la classe de terminale n°2	Droit et économie ✍ 4h00	20 mn (prépa. 20 mn)
ST2S	<i>EDS suivi uniquement en classe de première</i>	<i>Physique-chimie pour la santé</i> ✍ 2h00	-
	EDS de la classe de terminale n°1	Chimie, biologie et physiopathologie humaines ✍ 4h00	30 mn (prépa. 30 mn)
	EDS de la classe de terminale n°2	Sciences et techniques sanitaires et sociales ✍ 4h00	30 mn (prépa. 30 mn)
STI2D	<i>EDS suivi uniquement en classe de première</i>	<i>Innovation technologique</i> 👤) 20 mn	-
	EDS de la classe de terminale n°1	Ingénierie, innovation et développement durable avec un enseignement spécifique au choix : AC - EE - ITEC - SIN ✍ 4h00	20 mn (prépa. 1h)
	EDS de la classe de terminale n°2	Physique-chimie et mathématiques ✍ 3h00	30 mn (prépa. 30 mn)
STL	<i>EDS suivi uniquement en classe de première</i>	<i>Biochimie-biologie</i> ✍ 2h00	-
	EDS de la classe de terminale n°1	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire ✍ 3h00 - 🖐 3h00	20 mn (prépa. 20 mn)
	EDS de la classe de terminale n°2	Physique-chimie et mathématiques ✍ 3h00	30 mn (prépa. 30 mn)
STHR	<i>EDS suivi uniquement en classe de première</i>	<i>Enseignement scientifique alimentation-environnement</i> ✍ 2h00	-
	EDS de la classe de terminale n°1	Économie-gestion hôtelière ✍ 4h00	20 mn (prépa. 40 mn)
	EDS de la classe de terminale n°2	Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation-environnement ✍ 3h00 - 🖐 3h00	20 mn (prépa. 30 mn)
STD2A	<i>EDS suivi uniquement en classe de première</i>	<i>Physique-chimie</i> ✍ 2h00	-
	EDS de la classe de terminale n°1	Analyse et méthodes en design ✍ 4h00	20 mn (prépa. 20 mn)
	EDS de la classe de terminale n°2	Conception et création en design et métiers d'art 🖐 4h00	-
S2TMD	<i>EDS suivi uniquement en classe de première</i>	<i>Economie, droit et environnement du spectacle vivant</i> 👤) 20 mn	-
	EDS de la classe de terminale n°1 (uniquement au titre de la session 2024)	Culture et sciences chorégraphiques*, ou musicales, ou théâtrales* ✍ 4h00	30 mn (prépa. 30 mn*)
	EDS de la classe de terminale n°2 (uniquement au titre de la session 2024)	Pratique chorégraphique, ou musicale, ou théâtrale 🖐 50 mn	-

✍ épreuve écrite

🖐 épreuve pratique

👤) épreuve orale

* temps de préparation de 30 mn uniquement pour Culture et sciences chorégraphiques et Culture et sciences théâtrales.